

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple - Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT DU SENEGAL

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Numéro du Marché : T-DEC-035

Dénomination du Projet : Travaux de drainage des eaux pluviales de l'hôpital Philippe Maguilène SENGHOR.

Nombre d'offres reçues : Quatre (04)

1. CSTP SA ;
2. KEBEKHEWEUL ;
3. DELTA SA ;
4. ICONS

**Nom et adresse de l'attributaire provisoire : CSTP SA, Pikine route des Niayes plle n°7749
Tél : 33 837 21 31**

Montant de l'offre retenue : 211 965 826 F CFA TTC

Délai d'exécution : 03 mois

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du code des Marchés Publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour recours gracieux auprès de l'Autorité Contractante puis dans un deuxième temps d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, en vertu de l'article 90 dudit code.

**Le Directeur Général
Lansana Gagny SAKHO**